

FONDS DE DOTATION
LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

1 rue de l'église
10110 Landreville

n° Siren : 803 010 273
code NAF : 6430Z

DOSSIER 2025

Exercice 01/01/2025 – 31/12/2025

Dossier financier

PV conseil d'administration – PV AGO -AGE

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six le vingt neuf avril à 19 h les membres du fonds de dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Dissolution du Fonds de Dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
2. Nomination d'un administrateur pour les opérations de liquidation

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Extra-ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Dissolution du Fonds de dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE :

La troisième tranche de travaux de restauration de l'église de Landreville est achevée. Tous les fonds restants apportés à la création du Fonds de Dotation et les fonds dédiés reçus depuis la création sont en voie d'attribution à la commune de Landreville pour le financement des travaux de restauration de l'église conformément aux souhaits des fondateurs. En conséquence, les membres du Fonds de dotation décident à l'unanimité d'engager la phase de dissolution au 30 juin 2026.

2° Nomination d'un ou plusieurs liquidateu

Les membres du Fonds de dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE décident de nommer Luc Boucheron et Alexandre Monnier liquidateurs.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 29 avril 2026

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER



FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six le vingt neuf avril à 18 h 30 les membres du fonds de dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur la 3 ième tranche de travaux de l'église
2. Présentation des comptes de l'exercice 2025
3. Approbation des comptes présentés et affectation du résultat
4. Questions diverses

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Point sur les travaux : Les travaux de restauration de l'intérieur de l'église sont terminés. Grâce à la mise en place du fonds de dotation et à l'apport des membres de la Communauté en 2013 et à divers compléments versés par des tiers sous forme de fonds dédiés, la Commune de Landreville a pu limiter sa part nette d'autofinancement à environ 200 000 €. Une plaque en souvenir des membres de la Communauté de Nazareth sera apposée dans le square près de l'église.

2° Présentation des comptes de l'exercice 2025: Luc Boucheron a effectué une présentation des comptes de l'année 2025. Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 199 811.30 €. Ce dernier s'explique par un versement de 200 000 € au cours du mois de décembre 2025 à la commune de Landreville. Il s'agissait de régler des factures ou des acomptes sur les travaux commencés depuis septembre 2024.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie restante est de 44 136.25 € sous forme de comptes courant bancaire. Un prochain virement de 35 000 € sera effectué dans quelques jours au profit de la Commune de Landreville.

3° Approbation des comptes et affectation du résultat 2025 : Les comptes de l'exercice 2025 sont approuvés à l'unanimité et le résultat déficitaire sera affecté ainsi :

- imputation sur les fonds dédiés :	49 729.00 €
- imputation sur les apports consommables :	150 000.00 €
- imputation en report à nouveau :	82.30 €

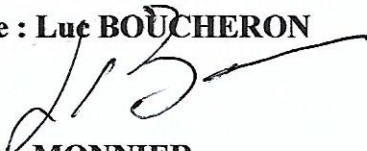
Présentation des comptes après affectation du résultat déficitaire de 199 811.30 € :

- apports consommables nets :	46 000,00 €
- fonds dédiés	0,00 €
- report à nouveau	- 5 262.55 €

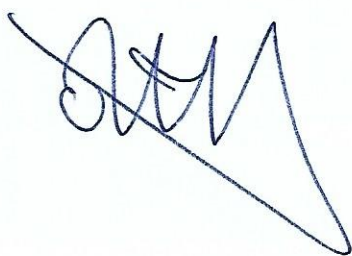
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 29 avril 2026

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Boucheron', written over the printed name.

Le Président : Alexandre MONNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Monnier', written over the printed name.

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq le neuf octobre à 17 h les membres du fonds de dotation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Visite de l'église de Landreville
2. Présentation des comptes de l'exercice 2024
3. Approbation des comptes présentés et affectation du résultat
4. Point financier sur les travaux de la 3 ième tranche
5. Questions diverses

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Visite de l'église de Landreville : Sous la conduite de Didier Thiebaut, nous avons pu visité l'intérieur de l'église. Les retables sont restaurés et remis en place. Les vitraux sont nettoyés. Les enduits sont sur le point d'être achevés. Quelques difficultés sont en cours de résolution car différentes entreprises sont parfois amenées à travailler en même temps, ce qui génère à priori des réunions de chantier animées. En principe les travaux de la 3 ième tranche devraient s'achever au cours du mois de décembre 2025.

2° Présentation des comptes de l'exercice 2024: Luc Boucheron a effectué une présentation des comptes de l'année 2024. Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 278 737,96 €. Ce dernier s'explique par un versement de 280 000 € au cours de décembre 2024 à la commune de Landreville. Il s'agissait de régler des factures ou des acomptes sur les travaux commencés depuis septembre 2024. Par ailleurs, le prêt de 4 000 € consenti à l'Espace Landrivilla a été transformé en subvention, (décision prise en AG le 26/09/2024).

Les produits financiers s'élèvent à 10 581 € et proviennent pour l'essentiel de la trésorerie gérée en dépôt à terme. Au 31 décembre 2024, il reste 190 000 € de dépôt à terme, qui seront probablement consommé en 2025.

3° Approbation des comptes et affectation du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité et le résultat déficitaire sera porté à hauteur de 263 000 € sur les apports consommables restants. Egalement 15 000 € seront retranchés des fonds dédiés et le solde, soit 737,96 e sera inscrit en report à nouveau.

Présentation des comptes après affectation du résultat déficitaire de 278 737,96 € :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| – apports consommables nets : | 0,00 € |
| – fonds dédiés | 49 729,00 € |
| – report à nouveau | - 5 180,25 € |

R - A - M

4° point financier sur les travaux de la 3 ième tranche : rappel des montants prévisionnels :

- Maçonnerie	183 097 €
- Menuiserie	167 056 €
- Vitraux	34 975 €
- Décors – peinture	212 587 €
- Electricité – lustrie	33 668 €
- serrurerie – métallerie	43 676 €
- restauration retables	235 468 €
- Honoraire architecte	64 115 €
- Honoraire Socotec	3 800 €

Total 978 442 €

Les chiffres s'entendent hors taxes

Subventions attendues :

- Drac	116 762 €
- Département	108 978 €
- Région	15 273 €

soit un total de 241 013 €

D'après Didier THIEBAUT, il reste à régler 452 750 € et 200 000 € de subvention à recevoir. La commune assurera le financement de la tva et des décalages d'encaissements de subventions par des prêts court terme. Le recours à notre Fonds de Dotation s'avère donc indispensable. Après un tour de table, il est décidé à l'unanimité de faire le nécessaire en utilisant l'intégralité de la trésorerie encore disponible. Néanmoins il faudra confirmer cette décision par la tenue d'une Assemblée Générale Extra-ordinaire afin de lever la non-consomptibilité des apports restants.

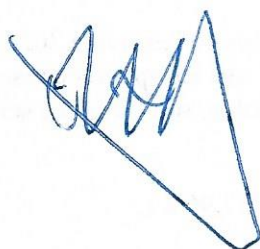
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 9 octobre 2025

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER



FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 9 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq le neuf octobre à 18 h 30 les membres du fonds de dotatation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. modification de l'article 12.1 et 12.2 des statuts
2. Questions diverses

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Extra-ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Modification de l'article 12.1 et 12.2 des statuts :

A l'origine la dotation initiale apportée par les membres fondateurs était de 980 000 € dont 80%, soit 754 000 € étaient consommables et 20%, soit 196 000 € était non consommables.

A ce jour, après affectation du résultat 2024, la dotation consommable est intégralement utilisée. Afin de pouvoir continuer à soutenir financièrement la commune de Landreville dans son entreprise de restauration de l'intérieur de l'église, il est décidé à l'unanimité des membres du Fonds de Dotation Landreville patrimoine et culture de disposer des fonds restants.

Pour cela, il est nécessaire de modifier l'article 12.1 et 12.2 des statuts.

Luc Boucheron est chargée de procéder à la mise à jour des statuts dans ce sens et de déposer à la Préfecture de l'Aube les statuts modifiés.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 9 octobre 2025

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER



FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Siège : 1 rue de l'église – 10110 LANDREVILLE

N° Siret : 8030102710010

Exercice : 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice clos 31/12/2025	Exercice n-1 31/12/2024
P			
R	Ventes de marchandises		
O	Locations diverses		
D	Prestations de services		
U	Variation d'inventaire		
I	Autres Produits		
T	Total des Produits d'Exploitation (1)	0,00 €	0,00 €
	Achats de marchandises		
	Variation d'inventaire		
	Entretien, maintenance site internet	273,00 €	273,00 €
	Engagement partenariat, conventions	200 000,00 €	284 000,00 €
	Affranchissement, fourniture bureau	8,80	34,93 €
	frais réception		
C	Divers (Dépacts.....)	146,00 €	238,00 €
H	Assurances	992,19 €	1 140,95 €
A	Frais de banque	198,15 €	4,50 €
R	Dons et Libéralités		
G			
E	Total des Charges d'exploitation (2)	201 618,14 €	285 691,38 €
S	Résultat d'Exploitation (1-2) (3)	-201 618,14 €	-285 691,38 €
	De participations		
	Autres valeurs mobilières : DAT	1 712,43 €	8 507,06 €
	Autres intérêts et produits assimilés	665,41 €	2 074,36 €
	Reprises sur dépréciations,provis.et transf.de charges		
	Produits nets sur ces.. de val. mobilières de placement		
F	Total des Produits Financiers (4)	2 377,84 €	10 581,42 €
I	Dotations aux amortissements, engagements,,		
N	Intérêts et charges assimilées		
A	Charges nettes sur ces. de val. mobilières de placement		
N	Total des Charges Financières (5)	0,00 €	0,00 €
C	Résultat Financier (4-5) (6)	2 377,84 €	10 581,42 €
I	Sur opérations de gestion		
E	Sur opérations en capital		
R	Reprises sur dépréciations, provis; et transf; de charges		
	Total des Produits Exceptionnels (7)	0,00 €	0,00 €
	Sur opérations de gestion		
E	Sur opérations en capital		
X	Dotations aux amortissements,dépréciations et provis.		
C	Total des Charges Exceptionnelles (8)	0,00 €	0,00 €
E	Résultat Exceptionnel (7-8) (9)	0,00 €	0,00 €
P	Impot sur les Sociétés (10)	571,00 €	3 628,00 €
T	Total des Produits (1+ 4+7)	2 377,84 €	10 581,42 €
.	Total des Charges (2+5+8+10)	202 189,14 €	289 319,38 €
	BENEFICE OU PERTE	-199 811,30 €	-278 737,96 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Siège :1 rue de l'Eglise – 10110 LANDREVILLE

N° Siret : 80301027100010

Exercice : 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le : 31/12/2025			Exercice N-1 31/12/2024
		Brut	Amort./Prov..	Net	
A	Frais d'Etablissement				
C	Immobilisations Incorporelles				
T					
F	Terrains				
	Constructions				
I	Installa/technique, Matériel,,,				
M	Autres Immobilisation corporelles				
M					
O	Avances et acomptes				
B	Participation et créances rattachées				
I	Prêts commune Landreville				
L					
I	Autres immobilisations financières	45,00 €		45,00 €	20 325,00 €
S					
E					
TOTAL (1)		45,00 €	0,00 €	45,00 €	20 325,00 €
A	Stocks				
C					
T	Créances				
I					
F	Produits à recevoir				9 876,39 €
C					
I					
R	Disponibilités				
c	Valeurs Mobilières de placement				190 000,00 €
U					
L	Disponibilités				
A	CA-CB	9 719,47 €		9 719,47 €	11 772,56 €
N	BPLC	34 416,78 €		34 416,78 €	13 785,73 €
T					
TOTAL (2)		44 136,25 €		44 136,25 €	225 434,68 €
cppte	Charges constatées d'avance			0,00 €	0,00 €
régul,					
TOTAL (3)		0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL (1+2+3)		44181,25		44 181,25 €	245 759,68 €

		Exercice N, clos le : 31/12/2025		Net	Exercice N-1 31/12/24
FOND S E S P R E	P R O P R I E T A I R E S				
	Apport sans droit de reprise : - non consommable	196 000,00 €		0,00 €	196 000,00 €
	Apport sans droit de reprise : - consommables	950 000,00 €	754 000,00 €	196 000,00 €	263 000,00 €
	Réserves				
	Report à Nouveau			-5 180,25 €	-4 442,29 €
	Résultat de l'Exercice			-199 811,30 €	-278 737,96 €
	TOTAL (1)			-8 991,55 €	175 819,75 €
	Provisions				
	TOTAL (2)				
	FOND S E S P R E	Emprunts et Dettes assimilées			
Fonds dédiés sur dons, legs....				49 729,00 €	64 729,00 €
Dettes fournisseurs,cptes Rattachés				273,00 €	273,00 €
Dettes fiscales				2 941,00 €	4 405,00 €
Créditeurs divers				229,80 €	532,93 €
Charges à Payer					
TOTAL (3)				53 172,80 €	69 939,93 €
Cptes régul	Produits constatées d'avance				
	TOTAL (4)				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)				44 181,25 €	245 759,68 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église – 10110 LANDREVILLE
Siren : 803 010 271
Exercice : 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

Annexe aux comptes annuels 2025

A : Préambule :

Le 8 juillet 2013 le collège de membres fondateurs (donateurs) avait décidé la création du Fonds de Dotation et nommé le premier conseil d'administration.
Le conseil d'administration prend acte de la décision du collège des membres fondateurs et de doter le Fonds de Dotation « Landreville Patrimoine et Culture » d'une somme de 980 000 €.
L'exercice du Fonds a une durée de 12 mois.
Le total bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2025 s'élève à 44 181.25 €. Le compte de résultat fait apparaître un résultat déficitaire de 199 811.30 €, (ci-joint notes et tableaux des comptes annuels).

B : Règles et méthodes comptables :

Les comptes du Fonds de Dotation ont été arrêtés en conformité avec les principes comptables applicables aux Fonds de Dotation, définis par le règlement 2009-01 de décembre 2009.
Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence à savoir :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

C : Actif immobilisé :

Avances et acomptes reçus : néant.
Parts sociales auprès d'organismes bancaires (CA-CB) pour 45 € au 31/12/2025 -
En 2025, les parts détenues auprès de la BPLC ont fait l'objet d'un remboursement : 20 280 €.

D : Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E : Valeurs mobilières de placement, disponibilités :

La valeur figurant au bilan est constituée par le coût d'achat. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.
Au 31 décembre 2024 le Fonds de Dotation dispose de la trésorerie suivante :
Compte à terme : néant.
Comptes rémunérés : CA-CB pour 5 781.73 €.
Comptes bancaires : BPLC pour 34 416.78 € - CA-CB pour 3 937.74 €, soit 38 354.52 € au total.

Total placements et trésorerie : 44 136.25 €.

F : Dotation :

Le Fonds de Dotation s'est vu doté par les donateurs d'une dotation de 980 000 €. Sur décision du conseil d'administration, cette somme est affectée de la manière suivante :

- Apport non consommable 196 000 €
- Apport consommable initial 784 000 €

cette dotation consommable est transférée en ressources au fur et à mesure définies par le conseil d'administration. Par décision prise au cours de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 9 octobre 2025, tous les apports deviennent consommables, après modification des articles 12-1 et 12-2 des statuts.

G : Report à nouveau :

Montant au 31/12/2025 : - 5 180.25 €, soit :

résultat exercice 2013 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	4431,15 €
résultat exercice 2014 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	4271,22 €
résultat exercice 2015 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 376,04 €
résultat exercice 2016 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4529,14 €
résultat exercice 2017 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	2547,74 €
résultat exercice 2018 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4216,36 €
résultat exercice 2019 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 735,22 €
résultat exercice 2020 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 640,88 €
résultat exercice 2021 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 6,09 €
résultat exercice 2022 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 359,47 €
résultat exercice 2023 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4 829,20 €
résultat exercice 2024 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 737,96 €

H : Etat des créances et dettes :

a) créances :

- Produits à recevoir : 0.00 € dont

b) dettes :

- Fournisseurs :	273,00 € dont	273,00 € à 1 an au +	
- Dettes fiscales :	2 941,00 € dont	2 941,00 € à 1 an au +	0.00 € à + 1 an
- Créiteurs divers :	229.80 € dont	229.80 € à 1 an au +	

I : Répartition des recettes :

Répartition par secteur d'activité :

Dons..... Fonds dédiés	0,00 €
Reprise sur Fonds dédiés	0,00 €
Produits financiers	2 377.84 €

J : Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

Tableau de suivi des fonds dédiés

- report du 31/12/2024	64729,00 €
- Apurement partiel déficit exercice 2024	- 15 000.00 €
- recettes 2024	0,00 €
- engagement décision CA et travaux réalisés en 2024	0,00 €

Fonds dédiés au 31 décembre 2025 :	49 729,00 €

K : Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds de Dotation au titre de l'année 2025 :

a) convention avec la municipalité de Landreville : participation au financement de la 3 ième tranche (restauration intérieure) de l'église – versement de décembre 2025 à titre d'acompte	200 000.00 €
Total des actions pour 2025	200 000,00 €

L : Imposition sur les revenus de capitaux mobiliers :

Les statuts ont prévus la possibilité de consommer une partie de la dotation faite par les donateurs.
De ce fait, les revenus générés par le patrimoine du Fonds de Dotation sont assujettis à l'impôt.

M : Rémunération des organes de Direction :

Au titre de l'exercice 2025, les membres du conseil d'administration du Fonds de Dotation
« Landreville patrimoine et culture » n'ont perçus ni rémunération, ni aucun avantage.

N : Contribution volontaire :

Le chiffrage de l'ensemble (bénévolat, mise à disposition ...) pour l'exercice 2025 fait état d'une
estimation s'élevant à 750.90 €, (voir tableau ci-après).

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Annexe explicative des comptes au 31/12/2025

CA-CB DAT : néant

Total provision intérêts courus

impôt sociétés provisionnel : 24%

Fonds dédiés sur dons, legs :

- restauration calvaire (solde)	8 229,00 €
- restauration retable (solde)	1 500,00 €
- dons 2018 - après affectation résultat 2024	30 000,00 €
- dons 2021	10 000,00 €

Total	49 729,00 €
-------	-------------

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Indemnité kilométrique déplacements 2025 :

	AG 09/10/2025	+	Autres dépl.		
Yves DELAVOIX	x				
Bruno JACOB					
Luc BOUCHERON	x		24/01/25 visite entreprise restauration 13/11/25 signature Ag par Président		
				km	euros
Y. DELAVOIX : 1 déplacement : 11km x 1 x 1 =				22	11,00 €
L. BOUCHERON : 3 déplacements : 45km x 2 x 3 =				270	135,00 €

					146,00 €
barème km :	0,50 €				

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Exercice clos Au 31/12/2025	Exercice clos Au 31/12/2024		heure	montant
PRODUITS			L BOUCHERON		
Bénévolat	750,00 €	1 590,00 €	Réunion, pv Ag, CA	2	60,00 €
Prestations en nature			Suivi administratif	4	120,00 €
Dons en nature			Compta	3	90,00 €
			RDV divers	4	120,00 €
			Déplacements	4	120,00 €
Total	750,00 €	1 590,00 €			
CHARGES			Conseil administrat, Ag		
Bénévolat	750,00 €	1 590,00 €	membres du CA	8	240,00 €
Prestations			membres comité consult		
Mise à disposition gratuite de biens					
			coût horaire : 30,00 €		
Total	750,00 €	1 590,00 €	Total		750,00 €